Image not found or type unknown

Reconvertion ou fin de contract que faire

Par **blot12**, le **16/06/2009** à **11:47**

Bonjour,
voila,mon mari a commencer sa reconvertion debut juin pensant terminer en novembre 2009 .mais nous venons d apprendre qu il lui reste encore plus d un an de contract Novembre 2010, si il va au bout il aura 17,5 d armee.nous voulions savoir si il rompte sont contract aura t il le droit a sa retraite.
J ai egalement vu sur le net le droit d un conger de reconvertion ,quelqu un pourrait il nous donner des imformation la dessus.nous voulons tout faire pour eviter cette annee suplementaire car tout nos projet partent dans le vide .
merci par avance de vos reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés